



## Propriétaire décédée

Par **Mabri**, le **26/07/2019** à **18:15**

Ma mère inscrite sur roomlala en qualité de propriétaire a accepté en cliquant sur ce site une location d'une chambre meublée à son domicile. La demande démarrant le 15 juin 2019 est de 1 an, soit jusqu'au 15 juin 2020.

Ma mère n'a jamais rencontré le monsieur puisqu'elle était souffrante et séjournait chez moi. Un ami a donc donné les clés.

Aucun bail, ni état des lieux n'ont été réalisés.

Le 26 juin 2019, ma mère est décédée.

Le 18 juillet je me suis rendue à l'hôpital afin de rencontrer le médecin avec qui ma mère avait rendez-vous. Une infirmière m'a expliquée que la veille un appel pour confirmer ce rendez vous avait été passé au domicile. Une femme se faisant passer pour la locataire a répondu et annoncé le décès. Le rendez-vous avait donc été annulé. J'ai pu m'entretenir avec le médecin après une très longue attente.

Je suis allée à l'appartement le 18 juillet afin de récupérer les documents nécessaires à la suite du décès.

J'ai introduit la clé dans la serrure sachant que le monsieur était à son travail. La porte n'était pas verrouillée. Je suis rentrée et un chien m'a aboyé dessus puis une femme est apparue sortant de la cuisine. Il était 15h30. Elle sentait l'alcool. La chambre était grande ouverte donnant à voir le balcon dont l'accès était grand ouvert. La musique était très forte. La table et chaises de cuisine étaient installés sur le balcon.

Choquée j'ai demandé à la femme ce qu'elle faisait dans les lieux. Elle m'a répondu qu'elle était locataire.

Vers 17 h le monsieur est arrivé.

J'ai expliqué que ma mère n'aurait jamais accepté de couple avec chien.

J'ai dit que je souhaitais leur départ.

Que dois-je faire svp pour récupérer l'appartement le plus tôt possible ?

Merci d'avance